

ARRANGEMENTS FOR DATA TRANSMISSION

ÉQUIPEMENTS DE TRANSMISSION DE DONNÉES

Item

D49 BRIDGING ARRANGEMENT

(a) A bridging arrangement is furnished for a multi-point voice-grade data channel. Isolation on each of the legs of the channel is provided. Each leg terminates on the bridging arrangement.

- (1) Located on customer premises
(4 or 2-wire) (Note)

(b) This arrangement provides a line bridge for use with Packet service 3201 and Point of Sale Packet Direct Connect service and is located on the customer's premises. It permits one Packet service 3201 service to interface up to six terminal devices.

(c) This custom-designed arrangement provides for an analogue bridge for a remote telemetering network consisting of 14 4-wire channels. The bridge is equipped with an office control and test card, which allows for remote monitoring of the 14 circuits to indicate trouble spots and facilitate circuit adjustment. This item is provided under the terms of a 10 year, two-tier contract with termination liability equal to the present worth of the remaining Tier A rate.

(d) This arrangement provides a Central Office digital bridging arrangement furnished for local and adjacent-exchange multi-point Digital Channel Service circuits. Isolation is provided for each access on such circuits. One multi-point option is required for each access on a circuit. The Company determines the exchanges within which it will provide this option. The option is provided at the Company's discretion within such exchanges. The customer must migrate to the proposed equivalent General Tariff service when it is approved.

- (1) Access at 19.2 - 56 Kbps

Article

D49 DISPOSITIFS DE DÉRIVATION

(a) Dispositif de dérivation d'une voie de données multi-point de qualité téléphonique: chaque tronçon de voie est isolé des autres et aboutit au dispositif de dérivation.

- (1) Situé dans les locaux de l'abonné
(4 ou 2 fils) (Note)

(b) Dispositif de dérivation utilisé avec le service Paquets 3201 et l'accès direct du service Transmission par paquets - point de vente et est situé dans les locaux de l'abonné. Permet de raccorder jusqu'à six terminaux au service Transmission par paquets 3201.

(c) Dispositif analogique conçu sur commande qui permet le branchement en dérivation d'un réseau de télémétrie comprenant 14 voies à quatre fils. Ce dispositif comporte une carte d'essai et de commande des circuits qui permet de surveiller à distance les 14 circuits afin de localiser les dérangements et de faciliter le réglage des circuits. Ce montage est fourni aux termes d'un contrat à tarif binôme de dix ans, et les frais de résiliation correspondent à la valeur actualisée des frais de la Partie A restants.

C (d) Un dispositif de dérivation numérique situé au central est fourni pour raccorder les circuits du service de voie numérique multipoint locaux ou d'un circonscription voisine. L'isolation est assurée pour chaque accès sur ces circuits. Il faut une option multipoint pour chaque accès sur le circuit. La Compagnie détermine dans quelles circonscriptions elle fournira cette option. L'option sera fournie dans ces circonscriptions lorsque la Compagnie le juge à propos. Le client passera au service équivalent préposé, visé par le Tarif général, lorsque celui-ci aura été approuvé.

- (1) Accès à 19.2 - 56 Kbps

	Monthly Rate / Tarif mensuel	Service Charge / Frais de service
D49(a)(1)	\$ 33.75	-
D49(b)	33.75	\$ 150.00
D49(d)(1)	20.00	225.00

Note: May also be used for voice channels.

Note: Peut également être utilisé dans le cas de voies téléphoniques.

	Vintage / Années	Tier A monthly rate / Tarif mensuel de la partie A	Tier B / Frais de la partie B	Service Charge / Frais de service
		120 Months / 120 mois	Monthly Rate / Tarif mensuel	
D49(c)	November/Novembre 1990	\$ 590.00	\$ 70.00	\$ 8,100.00

Continued on page D50 / Suite page D50.

See page 3 for explanation of symbols / Voir liste des symboles page 3.

Issued/Publication 2020 01 16

Authority: Telecom Order CRTC 2020-88 March 06, 2020.

Effective date/Entrée en vigueur 2020 03 06

Cf. Ordonnance Télécom CRTC 2020-88 du 06 mars 2020.

TN 7606